

Panorama Départemental de l'Emploi Public Territorial de la Charente

Edition 2022

Combien d'agents employés ? Qui sont-ils ? Les effectifs augmentent-ils ? Quels secteurs recrutent ? Les concours sont-ils toujours sélectifs ? Quel est l'âge de départ en retraite ?

Pour répondre à toutes ces questions, un Panorama Départemental de l'Emploi Public Territorial a été réalisé. Il permet de dresser un état des lieux et de présenter les grandes tendances de l'emploi public territorial.

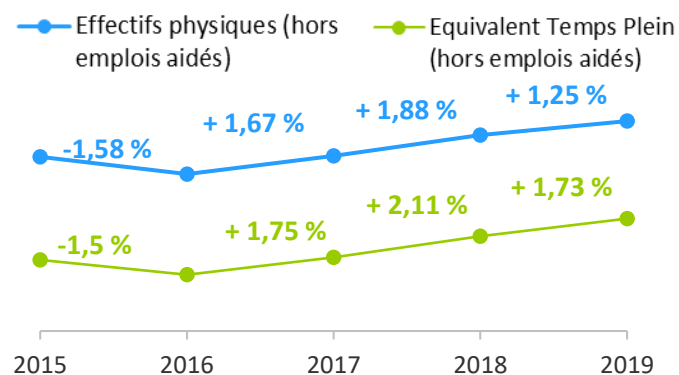
Il a été réalisé grâce aux données extraites du Bilan de l'Emploi réalisé chaque année et conformément à l'article 23 de la loi du 26 janvier 1984 qui confie aux Centres de Gestion une mission générale d'information sur l'emploi public territorial et la charge d'en établir un bilan.

L'évolution des effectifs

➔ Les effectifs physiques (hors emplois aidés) ont évolué de + 1,25 % entre 2018 et 2019

	Effectifs physiques hors emplois aidés	Équivalent temps plein hors emplois aidés
2018	10 292 agents	9 367 ETP
Évolution	+ 129 agents soit + 1,25%	+ 162 ETP soit + 1,73%
2019	10 421 agents	9 529 ETP

Évolution des effectifs de 2015 à 2019



Les chiffres clés

- ➔ 10 421 agents territoriaux hors emplois aidés
soit + 1,25% par rapport à 2018
- ➔ Taux d'administration : 27,2 %o habitants
- ➔ 78% d'agents de catégorie C
- ➔ 61% de femmes dans les collectivités
- ➔ 671 offres d'emploi publiées
- ➔ 339 départs à la retraite

➔ Taux d'administration au 31/12/2019

Le département de la Charente compte :
> 350 858 habitants

> 10 421 agents publics en équivalent temps plein

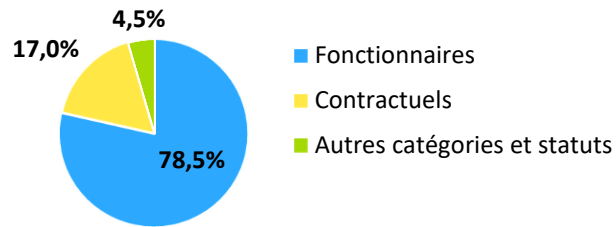
Le taux d'administration est de :

27,2 %o habitants*

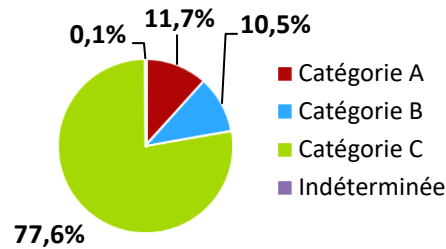
* Nombre d'agents en équivalent temps plein
pour 1 000 habitants

Les effectifs territoriaux

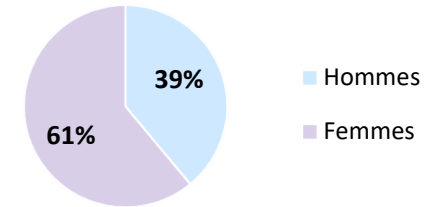
➔ 79% des agents sont fonctionnaires



➔ 78% des agents relèvent de la catégorie C

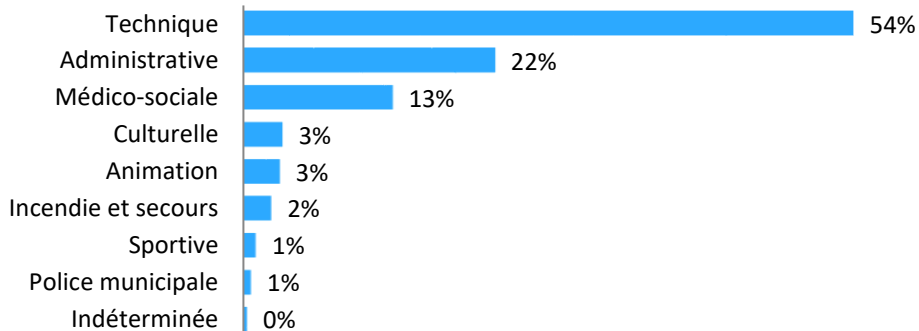


➔ 61% des agents sont des femmes



Au 31 décembre 2019, le département comptait 17 983 agents territoriaux (9 529 en Équivalent Temps Plein) travaillant au sein des 472 collectivités locales du département. Par ailleurs, près de la moitié (43%) des agents territoriaux sont employés par l'une des 366 communes du département.

➔ 54% des agents sont dans la filière technique



La grande majorité des effectifs territoriaux se concentre autour de trois filières principales : Technique, Administrative et Médico-sociale, soit 89% des effectifs globaux.

➔ Les filières* les plus féminisées

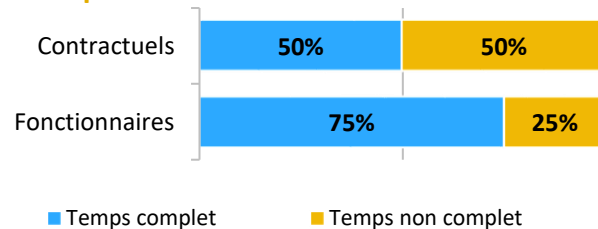
Médico-sociale	95%
Administrative	86%
Animation	82%

➔ Les filières* les plus masculinisées

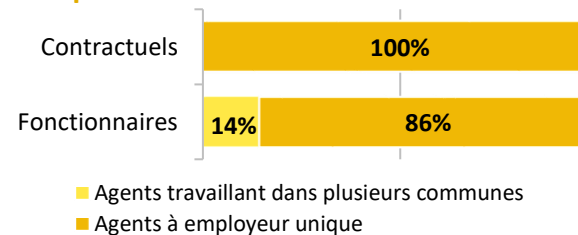
Incendie et secours	96%
Police municipale	82%
Sportive	69%

*Seules les filières féminisées ou masculinisées à plus de 50 % sont prises en compte

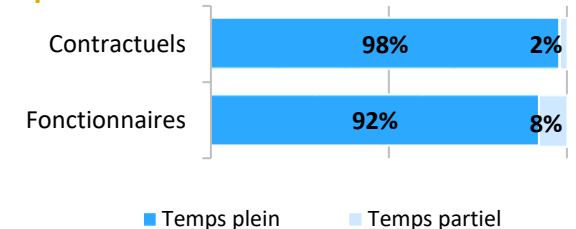
➔ 75% des fonctionnaires sont à temps complet



➔ 14% des fonctionnaires à temps non complet sont intercommunaux



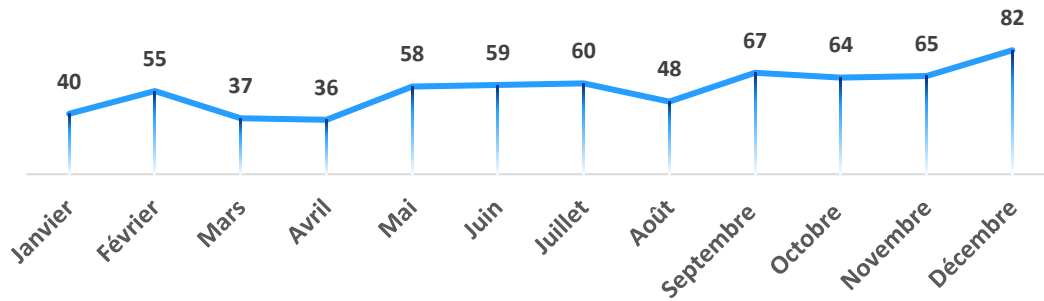
➔ 8% des fonctionnaires sont à temps partiel



En 2020, 89% des agents territoriaux (fonctionnaires et contractuels) à temps partiel étaient des femmes. De la même manière, les agents à temps non complet sont majoritairement de sexe féminin (86%).

La bourse de l'emploi territorial

➔ Répartition mensuelle du nombre d'offres

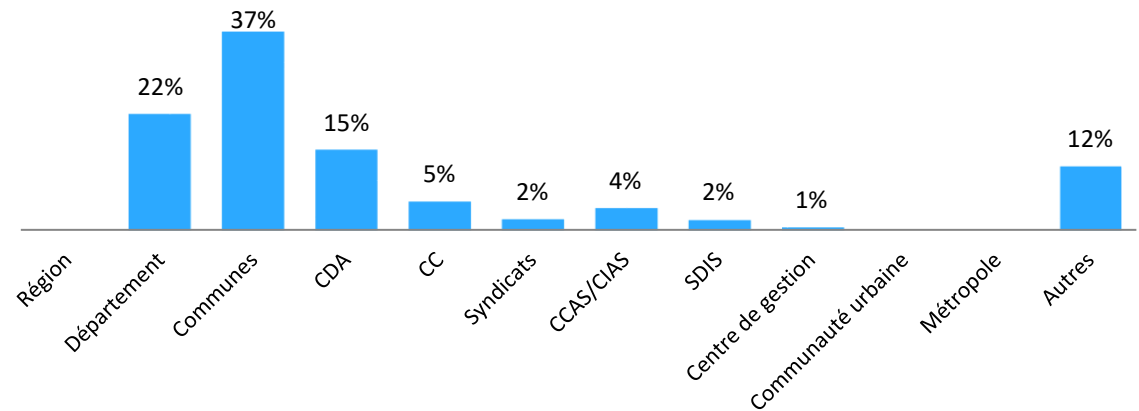


Les chiffres clés

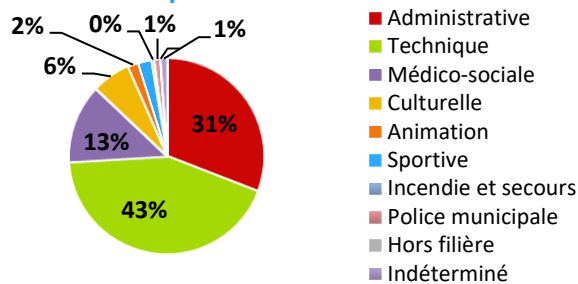
- ➔ 671 offres d'emploi publiées
- ➔ 544 déclarations de créations d'emplois
- ➔ 747 déclarations de vacances d'emplois
- ➔ 410 nominations saisies

➔ 37% des offres dans les communes

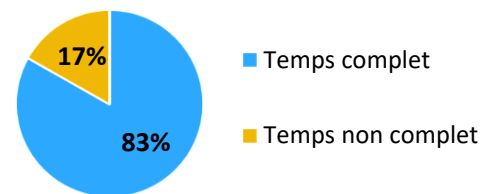
Parmi les offres d'emploi publiées en 2020 plus d'un tiers (37%) émane des Communes, près d'un quart (22%) du Département et 15% des Communautés d'agglomération.



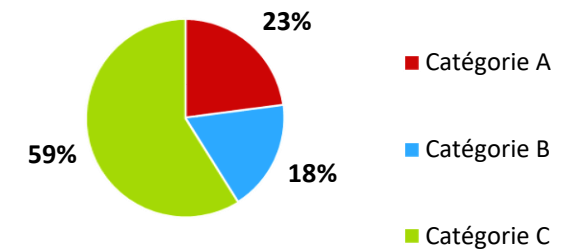
➔ 43% des offres dans la filière technique



➔ 83% des offres à temps complet



➔ 59% des offres en catégorie C



La majorité des offres d'emploi concerne des postes à temps complet (plus de 83%). Plus de la moitié (59%) des offres sont des postes de catégorie C (pour rappel, 78% des agents sur l'ensemble du département). Plus de deux tiers des offres (74%) concernent les filières technique (43%) et administrative (31%) et 13% la filière médico-sociale.

Les nominations

➔ Répartition des nominations par domaine d'activité

Animation et services à la population	40%
Interventions techniques	29%
Pilotage, management et gestion des ressources	24%
Politiques publiques d'aménagement et de développement territorial	4%
Autres	2%
Sécurité	1%

➔ Les métiers qui recrutent le plus

Agente / Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	7%
Chargée / Chargé de propreté des locaux	6%
Agente / Agent de restauration	6%
Assistante / Assistant de gestion administrative	5%
Agente / Agent de services polyvalent-e en milieu rural	5%

➔ TOP 5 des familles de métiers qui recrutent le plus

Affaires générales	18%
Education et animation	16%
Entretien et services généraux	13%
Restauration collective	10%
Santé	6%

➔ TOP 5 des types de nominations de fonctionnaires

Recrutement direct (cat.C)	41%
Modification du temps de travail	19%
Mutation externe	11%
Promotion interne	11%
Intégration directe	7%

Concours et examens professionnels

2 concours	➔ 304 candidats inscrits	➔ 193 candidats présents	➔ 70 lauréats
	➔ 90 postes ouverts	➤ 37% d'absentéisme	➤ 36% taux de réussite*
1 examen	➔ 6 candidats inscrits	➔ 4 candidats présents	➔ 3 lauréats
		➤ 33% d'absentéisme	➤ 75% taux de réussite*

*calculé sur le nombre de candidats présents

➔ On note que le concours d'adjoint technique principal de 2ème classe est marqué par un faible nombre de candidats avec 1,1 candidat présent pour 1 poste (53 candidats pour 50 postes)

➔ Le concours avec le plus faible taux de poste pourvu est celui d'adjoint technique principal de 2ème classe avec un taux de 60% (30 lauréats pour 50 postes ouverts)

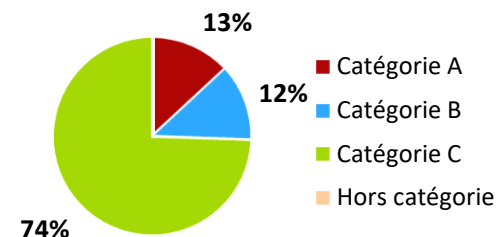
Les départs à la retraite

- ➔ Sur 339 départs à la retraite enregistrés au cours de l'année 2020 dans les collectivités, 81% concernent des agents « CNRACL », c'est-à-dire des fonctionnaires à plus de 28h/semaine.
- ➔ Plus de deux tiers (74%) des départs en retraite concernent des agents de catégorie C et plus de la moitié (59%) appartiennent à la filière technique.
- ➔ Plus de la moitié (56%) des départs à la retraite concernent des agents communaux. 59% des départs concernent des femmes.

- ➔ La moyenne d'âge de départ à la retraite est de :

61 ans et 2 mois

- ➔ 74% des départs "CNRACL" en catégorie C



Précisions méthodologiques

OBSERVATOIRE
DE L'EMPLOI ET DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
NOUVELLE-AQUITAINE



Cette synthèse a été réalisée par l'Observatoire de l'Emploi et de la Fonction Publique Territoriale de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le Centre de Gestion de la Charente. Elle reprend les données du Bilan de l'Emploi Public Territorial réalisé par le Centre de Gestion, conformément à l'article 23 de la loi du 26 janvier 1984. Cette agrégation a pour finalité de vous présenter les grandes tendances de l'emploi public territorial du département de la Charente.

Sources de données : Page 1 - Page 2 (graphique statut) SIASP 2015 à 2019 (Emplois principaux - Hors emplois aidés - au 31 décembre) / Page 2 (graphiques genre, catégorie et filière) SIASP 2019 (Fonctionnaires et contractuels au 31 décembre) / Page 2 (graphiques temps de travail) données 2020 de la base de gestion des carrières / Page 3 - Page 4 (nominations) Bourse de l'Emploi du Centre de Gestion (www.emploi-territorial.fr) / Page 4 (concours - examens professionnels) base concours du Centre de Gestion / Page 5 CNRACL 2020, IRCANTEC 2020.

Date de publication : Février 2022

Synthèse réalisée par le Centre de Gestion de la Charente

Retrouver les publications
de l'Observatoire Régional

Cliquer ici

